

EB/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 22

votants 31

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

le 05 FEVRIER 2025

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2025

**PRÉSENTS :**

**Mmes.** S. PONCHON, A. JARILLO, ML. ANZALONE, M. LUCIANI-RIPETTI, A. SALZE

**Mrs.** E. CHAUVET, PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL

**Mmes** F. MOURET, S. COMBE, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, S. DIET, MD. PAGES, N. AUBERT

**Mrs.** D. CHAMBON, M. TEISSIER, B. CLARETON, L. CONSOLIN, C. LABARDE

**ABSENTS EXCUSES :**

**Mmes et Mrs.** I. MILLET (pouvoir à C. AMIEL), C. PTAK (pouvoir à F. MOURET), L. IMBERT (pouvoir à L. CONSOLIN), D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), C. ALLEMANY (pouvoir à E. CHAUVET), S. LAMBERT (pouvoir à D. CHAMBON), R. THIERS-SIMON (pouvoir à PH. MARTIN), B. REYNÉS (pouvoir à C. LABARDE), M. LOMBARDO (pouvoir à MD. PAGES), C. BARRY

**ABSENTE :** N. BOUABDALLAH

**Secrétaire de Séance :** Jean-Pierre SEISSON

**20250205 – 06/FIN06. BUDGET PRIMITIF 2025 –  
BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CHAIX**

Courant 2006, la collectivité s'est portée acquéreur de plusieurs parcelles au sud du territoire communal afin de réaliser une opération d'aménagement d'un lotissement d'habitation.

Conformément aux textes en vigueur, cette opération a fait l'objet d'une individualisation au sein d'un budget annexe afin, d'une part, de bien évaluer le coût d'aménagement supporté par la collectivité et, d'autre part, d'effectuer une gestion en comptabilité de stocks.

Les grands équilibres de ce budget primitif 2025 se réaliseront à hauteur de :

- section d'exploitation : 9 244 566.70 €

- section d'investissement : 9 993 877.67 €

Il convient de préciser que cela s'entend après intégration des résultats de l'exercice 2024 soit :

- un excédent de la section d'exploitation de 3 426 190.03 €

- un déficit de la section d'investissement de 4 164 837.00 €

Vu l'examen de ce dossier en commission Finances le 21 janvier 2025,

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré par 25 voix pour, 5 abstentions, 1 contre

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**APPROUVE** le vote du budget annexe du Lotissement Chaix 2025 :

- par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres,
- par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel pour chacun des chapitres,

**ADOpte** le budget annexe du Lotissement Chaix pour l'exercice 2025 comme suit :

Dépenses et recettes de la section de fonctionnement	9 244 566.70 €
Dépenses et recettes de la section d'investissement	9 993 877.67 €

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

**ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.**  
**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Châteaurenard, le 06 février 2025

LE MAIRE  
Marcel MARTEL

